

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour :novembre 2023

NOM DU GH: SIEGE

NOM DE L'ETABLISSEMENT : SIEGE

ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT : HOPITAL SAINT LOUIS

DATE DE PARUTION

POSTE A POURVOIR POUR LE

REMPLACEMENT

MODALITES DE RECRUTEMENT-interne-

APHP

PERSONNE A CONTACTER

TELEPHONE

EMAIL

DRCI, URC, Services Hospitaliers

Lauren DEMERVILLE

01 40.27.56.73

lauren.demerville@aphp.fr

INTITULE DU POSTE

Adjoint au responsable du guichet des promoteurs externes, en charge de la contractualisation académique étrangère METIER

CODE METIER

GRADE

STRUCTURE

DRCI

ACTIVITE

L'AP-HP est le premier centre hospitalier et universitaire européen, ainsi que le premier promoteur d'essais cliniques en France et en Europe. L'AP-HP et ses 38 hôpitaux sont organisés en six groupements hospitalo-universitaires et s'articulent autour de cinq universités franciliennes.

Etroitement liée aux grands organismes de recherche, l'AP-HP compte huit instituts hospitalo-universitaires d'envergure mondiale (ICM, ICAN, IMAGINE, FORESIGHT, Prometheus, Thema II, InovAND et re-connect) et le plus grand entrepôt de données de santé français.

L'AP-HP est membre fondateur ou partenaire de quatre bioclusters financés dans le cadre de France 2030 : le Paris Saclay Cancer Cluster (cancérologie), Brain&Mind (neurosciences), GenoTher Paris Evry (thérapies géniques), BCF2I Biocluster français pour l'innovation en infectiologie (infectiologie).

L'AP-HP est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation en santé. Elle détient un portefeuille de 650 brevets actifs, ses cliniciens chercheurs signent chaque année plus de 10 000 publications scientifiques et plus de 4 000 projets de recherche sont aujourd'hui en cours de développement et de mise en œuvre, tous promoteurs confondus.

L'AP-HP a obtenu en 2020 le label Institut Carnot, qui récompense la qualité de la recherche partenariale : le Carnot@AP-HP propose aux acteurs industriels des solutions en recherche appliquée et clinique dans le domaine de la santé.

La Direction de la Recherche Clinique et de l'Innovation (DRCI) de l'AP-HP

La DRCI pilote l'ensemble des projets de recherche et d'innovation et alloue les ressources nécessaires à leur mise en œuvre en garantissant le respect des bonnes pratiques cliniques et la sécurité des patients. Elle favorise et accompagne le développement de l'activité de recherche de l'AP-HP.

Elle vise également à enrichir l'offre de services des plateformes technologiques de l'AP-HP pour développer de nouveaux programmes de recherche innovants, notamment en partenariats avec les acteurs académiques et industriels.

La DRCI s'appuie sur plus de 1 200 professionnels hautement qualifiés et spécifiquement dédiés à la conception, la réalisation et le suivi des projets. Ces projets impliquent une coopération étroite avec les établissements de santé et de recherche, les partenaires industriels et académiques, les acteurs du médicament, des dispositifs médicaux et du numérique en santé.

SERVICE

Pôle Partenariats et Expertises

Le Pôle « Partenariats et Expertises » de la DRCI constitue une équipe pluridisciplinaire de professionnels au service des projets de recherche des professionnels de l'AP-HP.

Il collabore en interaction étroite avec les cellules de la recherche des groupes hospitalo-universitaire, acteur de proximité des porteurs de projets.

Le Pôle « Partenariats et Expertises » est constitué de cinq secteurs d'activité. Ainsi, cette équipe peut accompagner les professionnels dans

leur projet de recherche, que le partenaire soit académique ou industriel, indépendamment de la nature du financement du projet. Les expertises complémentaires des professionnels de cette équipe, leur excellente connaissance de l'institution et de son environnement de recherche (interne et externe) facilitent la mise en œuvre des différents projets.

Le secteur **Europe** accompagne les porteurs de projets de l'AP-HP dans l'élaboration administrative et financière de leur projet de recherche en vue de sa soumission à l'un des appels à projets de la Commission européenne, puis de sa gestion administrative et financière lorsqu'il est sélectionné.

Le secteur des **collaborations de recherche académiques et industrielles** met en œuvre son expertise, notamment en matière de propriété intellectuelle, pour aider les porteurs de projets à formaliser contractuellement leur partenariat, dans le respect des intérêts de chacun.

Les **collaborations institutionnelles** se formalisent par la conclusion d'accords-cadres avec les organismes publics de recherche, destinés à faciliter la mise en œuvre des projets au quotidien. Cette équipe accompagne le déploiement à l'AP-HP du plan cancer sur son volet recherche.

Le secteur **juridique** apporte son expertise juridique en matière de recherche médicale aux porteurs de projets de l'AP-HP, et aux équipes support, notamment dans le cadre de la formalisation contractuelle des projets de recherche.

Le secteur **«Grands Projets »** accompagne les porteurs de projet de l'AP-HP et les interlocuteurs locaux dans le montage et la coordination de projets de recherche collaboratifs d'envergure déposés en réponse à des appels à projet (AAP) ou appels à manifestation d'intérêt (AMI) ou appels d'offre (AO) relevant d'opérateurs de financements nationaux.

Le guichet des Promoteurs académiques et industriels constitue un secteur du pôle Partenariats et Expertises de la DRCI. Guichet unique des promoteurs « externes », cette équipe est le point d'entrée des promoteurs pour la mise en œuvre de leurs essais au sein de l'AP-HP.

Les principaux objectifs de ce guichet sont :

- -D'accélérer la signature des conventions hospitalières pour faciliter la mise en œuvre rapide des essais ;
- -De disposer des informations exhaustives relatives aux inclusions et aux essais cliniques menés par les investigateurs des différents hôpitaux de l'AP-HP pour les promotions hors AP-HP;
- -D'établir des règles communes à tous les établissements de l'AP-HP sur les modalités d'élaboration des contrats et le calcul des frais supplémentaires (une convention pour tous les centres AP-HP, en utilisant le contrat unique pour les promoteurs industriels et académiques dans le cadre des recherches impliquant la personne humaine ainsi que recherches sur données/collections déjà existantes

LIAISONS

HIERARCHIQUE DIRECTE

- Rattachement hiérarchique :
 - o Le responsable du guichet des promoteurs académiques et industriels
- Liaisons hiérarchiques :
 - Le Responsable du pôle Partenariats et Expertises de la DRCI
 - o Directeur de la DRCI

FONCTIONNELLES

- Secteurs du pôle partenariats et Expertises
- •Pôles de la DRCI
- Les promoteurs académiques, institutionnels et industriels
- Les Correspondants de Recherche Clinique des GH de l'AP-HP

ACTIVITES

Mission générale :

Contribuer au bon fonctionnement et au développement du Guichet des promoteurs académiques et industriels, notamment par des missions transversales et de coordination, en soutien du responsable du guichet.

Assurer la contractualisation nécessaire pour la mise en œuvre des études, en particulier à promotion académiques étrangères

Missions permanentes :

Concevoir et négocier les conventions et les grilles financières des promoteurs académiques étrangers, ANRS MIE et INSERM, en lien avec les cellules de la recherche clinique des GHU

Seconder le responsable du guichet sur les activités transversales du guichet notamment :

- -Contribution au déploiement des outils informatiques utilisés : notamment Easydore, time tonic, GED
- -élaboration et suivi des indicateurs d'activité ;

- -production de présentation, diapositives ;
- -gestion de la documentation (procédures, instruction, documents types), ..)
- -affectation des projets aux membres du guichet selon les règles établies
- -Maintenir à jour la base de données pour les projets à promotion académique étrangère (Easydore)
- -Assurer la traçabilité des échanges avec les promoteurs et les Correspondants de Recherche Clinique
- -Assurer la continuité de service lors des absences
- -Participer aux groupes de travail internes

QUOTITE DE TRAVAIL

100%

HORAIRES DE TRAVAIL

Cadre au forfait

COMPETENCES REQUISES

Savoir faire requis

- o Gestion de projet
- o Gérer les priorités, les contraintes
- o Arbitrer et/ou décider entre les différentes propositions, dans un environnement donné
- o Concevoir et rédiger des procédures
- Négociation
- Maîtrise des outils bureautiques

Qualités requises

- o Sens du travail collectif, esprit d'équipe
- Qualités relationnelles indispensables
- o Dynamisme
- o Rigueur, sérieux et grande organisation professionnelle
- Discrétion
- o Pragmatisme
- Adaptabilité

Connaissances associées

- o Réglementation relative à la recherche clinique connaissances experts
- Organisation et fonctionnement interne de la structure connaissances détaillées
- o Anglais connaissances experts
- o Méthodes de recherche clinique connaissances détaillées

PRE-REQUIS

- Bac + 5 ou Master II « Recherche Clinique », selon expérience professionnelle
- Expérience d'au moins cinq ans dans les essais cliniques à l'AP-HP indispensable (attaché de recherche clinique, technicien de recherche clinique, Coordonnateur d'essais cliniques, membre d'une cellule administrative de recherche notamment)